

M. Smith: Madame le Président, je vais faire mon possible pour satisfaire la demande du député. J'espère que nous pourrions produire ces documents très prochainement.

Mme le Président: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: Les ordres inscrits au nom du gouvernement.

M. Deans: Madame le Président, avant que vous passiez à l'ordre du jour, j'ai pu consulter le député de Humboldt-Lake Centre (M. Althouse) et le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis). Tous deux sont d'accord pour que la motion inscrite au nom du député de Kamloops-Shuswap soit mise en discussion aujourd'hui, si cela vous convient.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—
LES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap) propose:

Comme la politique de taux d'intérêt élevés de la Banque du Canada a joué un rôle majeur en portant le chômage et les faillites à des niveaux inacceptablement élevés et en ramenant la confiance des consommateurs et des investisseurs aux niveaux les plus bas jamais vus. La Chambre demande au gouvernement d'exiger que la Banque du Canada diminue ses taux d'intérêt et de présenter de nouvelles options en matière d'emploi, afin d'essayer d'enrayer la tendance actuelle à la récession.

—Monsieur l'Orateur, la journée d'aujourd'hui pourrait se révéler très importante pour le Canada. L'indice des prix à la consommation était publié tantôt. Nous avons appris que le coût de la vie a augmenté de .2 p. 100 par rapport au mois dernier, alors que, par rapport à la même époque l'an dernier, l'augmentation était de 1.2 p. 100. Cette nouvelle n'était pas nécessairement attendue du ministre des Finances (M. MacEachen) non plus que du reste des Canadiens. On nous avait donné à entendre que la tendance récessionniste s'était ralentie, qu'elle était en train de se retourner et que l'indice des prix à la consommation serait probablement en baisse aujourd'hui. Mais tel n'a pas été le cas.

Par-dessus le marché, dans quelques minutes la Banque du Canada va publier son rapport annuel. Essentiellement, ce sera la copie conforme du rapport de l'an dernier où il était dit qu'après sept ans de politique monétaire, la Banque du Canada estimait opportun de continuer encore pendant un an pour essayer de voir si la politique en cours est adéquate pour réduire l'inflation.

La politique monétaire du gouvernement s'appuie sur la politique financière énoncée dans l'exposé budgétaire du 12 novembre 1981. Selon le Nouveau parti démocratique, la politique monétaire et fiscale du gouvernement est mal avisée, peu

Les subsides

appropriée, impitoyable et cruelle; elle vise à combattre l'inflation en s'en prenant aux canadiens qui sont le moins en mesure de se protéger, en l'occurrence, ceux qui ont un revenu fixe, les 1,8 million de chômeurs, les personnes âgées, les familles monoparentales, ainsi de suite.

Il faut donc se demander pourquoi le gouvernement tient à mettre en œuvre une telle politique. Pourquoi le gouvernement persiste-t-il à mettre en œuvre une politique de taux d'intérêt élevés et ce genre de politique financière? J'ajoute d'ailleurs que la politique monétaire du gouvernement a l'appui du parti progressiste-conservateur; l'ancien critique financier et le chef du parti progressiste-conservateur ont déclaré à plusieurs reprises que leur parti appuyait la politique des taux d'intérêt élevés parce que c'était le meilleur moyen de lutter contre l'inflation. Pourquoi donc le parti progressiste-conservateur et le parti libéral préconisent-ils une telle politique? Les libéraux et les conservateurs ont permis que notre économie subisse les contrecoups de l'économie américaine.

Le véritable problème du Canada à l'heure actuelle provient du fait que l'économie canadienne est trop étroitement liée à celle des États-Unis. Ce que les députés devraient maintenant comprendre mieux que jamais, c'est que la politique monétaire et financière actuelle accentue essentiellement les problèmes de structure de notre économie et l'influence exercée sur celle-ci par les tendances économiques aux États-Unis.

La politique monétaire et financière actuelle augmente plutôt qu'elle ne réduit la mainmise étrangère au Canada. Pour s'en rendre compte, il suffit de voir comment le gouvernement, avec l'appui et l'encouragement des progressistes-conservateurs, hésite à appliquer les propositions de l'Agence d'examen de l'investissement étranger.

La politique monétaire actuelle nuit aux sociétés canadiennes qui doivent rivaliser avec des sociétés étrangères. L'un de mes collègues en a donné un excellent exemple il y a quelques jours. Il a signalé qu'une société étrangère qui construit un navire au Canada obtient une subvention de 20 p. 100 du gouvernement fédéral. Par ailleurs, si une société canadienne veut construire un navire au Canada, elle ne reçoit qu'une subvention de 9 p. 100. En somme, nous sommes disposés à fournir une aide plus substantielle à des entreprises étrangères pour les inciter à construire des navires au Canada.

Notre politique monétaire accroît la concurrence étrangère au Canada. Notre économie étant essentiellement une économie de filiales, celles-ci ont tendance à se procurer les pièces, les composants et les services auprès de leurs sociétés mères. La situation a empiré du fait de nos politiques monétaires et financières. Celles-ci concourent à réduire les activités de recherche et de développement au Canada. Ces politiques favorisent également l'endettement envers les étrangers. En 1980, nous avons exporté au total 5.5 milliards de dollars sous forme de dividendes et d'intérêts. C'est une somme considérable pour une seule année et ce n'est pas de nature à améliorer notre balance des paiements.